

# 24.01.2023 Kit Components

Product code	Description
86448	EPOXY ADHESIVE
Components:	
86448A	Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A
86448B	Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B



Page : 1/9

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A
- · Code du produit 86448A
- **UFI:** H0V4-10F3-N00H-R8HH
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées POUR USAGE PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL SEULEMENT
- · Emploi de la substance / de la préparation Colle époxy pour résines
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

KENT Belux SRL **Building Quatre Bras** Chaussée de Malines 455/8 1950 Kraainem T: +32 (0) 10 48 76 40

SDS@kenteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel: (0) 10 48 76 40 Heures de bureau de 08h15 à 16h45

Centre anti-poison 24 heures le numéro de téléphone d'urgence: 070 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





· Mention d'avertissement Attention

## · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection.

(suite page 2)

### Page : 2/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

(suite de la page 1)

#### · Indications complémentaires:

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- Pictogrammes de danger





GHS07

· Mention d'avertissement Attention

## · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

#### · Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribuat	nt aux dangers:	
NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	25-50%
Reg.nr.: 01-2119456619-26	Aquatic Chronic 2, H411;  Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317, EUH205 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %	
CAS: 144086-02-2 Numéro CE: 604-394-0 Reg.nr.: 01-2119979050-40	Tetraacrylate de pentaerythritol alkoxyle ♦ Aquatic Chronic 2, H411; ♦ Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 1384855-91-7 Numéro CE: 800-838-4 Reg.nr.: 01-2119980666-22	2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol  © Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1A, H317; Aquatic Chronic 3, H412	5-10%

<sup>·</sup> Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des mesures de premiers secours

## · après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

## après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

#### · après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### après ingestion :

Rincer la bouche.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57) Révision: 18.01.2023

Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

#### · Moyens d'extinction:

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants par de brouillard d'eau ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

## Equipement spécial de sécurité :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

#### Autres indications

Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.

#### · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Eviter la formation de poussière.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

- Classe de stockage: 12
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### ·DNEL

## 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

	•	•	-	-
Dermique	Aiguë systémique	8,33 mg/kg	bw/day (	Travailleur)
	Long terme systémique	8,33 mg/kg/	/dy (Trav	ailleur)

(suite page 4)

Page : 4/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

(suite de la page 3)

Inhalatoire Long terme systémique 12,25 mg/m3 (Travailleur)
Aiguë systémique 12,25 mg/m3 (Travailleur)

#### ·PNEC

### 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

PNEC 0,006 mg/l (Aqua (eau douce))

0,018 mg/l (Aqua (intermittent))

0,0006 mg/l (Aqua (marine))

0,996 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

0,0996 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

10 mg/l (Station d'épuration)

0,192 mg/kg (Sol)

- Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- \*Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

#### Protection respiratoire :

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filter A (EN 141)

Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

## · Matériau des gants

Tous gants de protection chimique certifiés selon la norme EN 374

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

## Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 > 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.

· État physique liquide
· Couleur : gris
· Odeur : légère

Seuil olfactif: Non déterminé.
Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition non déterminé non applicable.
Inflammabilité Non applicable.

(suite page 5)

Page: 5/9

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57) Révision: 18.01.2023

Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

(suite de la page 4)

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure : Non déterminé · supérieure : Non déterminé. · Point d'éclair : 60 °C

· Température de décomposition : Non déterminé.

· pH Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité :

· Viscosité cinématique à 20 °C  $>20.5 \, mm2/s$ · dynamique : Non déterminé.

Solubilité

· l'eau : non ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

· Densité : non déterminée · Densité relative, à 20 °C

1,5

Densité de vapeur: Non déterminé.

#### 9.2 Autres informations

· Aspect:

Forme: liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants :

· solvants organiques Nil VOC Teneur en substances solides : 100%

Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2 Stabilité chimique

Explosibles désensibilisés

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

néant

néant

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Chaleur. Les surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flames.
- 10.5 Matières incompatibles:

acide

Alcalis (lessives alcalines) Agents d'oxydation puissants

(suite page 6)

Page: 6/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

(suite de la page 5)

Agents de réduction

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

## 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat) (OECD Test Guideline 420)
Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat) (OECD Test Guideline 420)

144086-02-2 Tetraacrylate de pentaerythritol alkoxyle

ErC 50 9,4 mg/l (Algues)

### 1384855-91-7 2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

ErC 50 >100 mg/l (Algues) (72 hr)

- de la peau : Provoque une irritation cutanée.
- des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

•	Toxicité	aguatique	:

#### 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

EC50 (48 hr) 2,8 mg/l (Daphnia magna) (OECD Test Guideline 202) EC50 (72 hr) 4,2 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50 (96 hr) 1,5 mg/l (Poisson) (EEC (1988) 203)

2,7 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

NOEC (21 days) 0,3 mg/l (Daphnia magna) (OECD Test Guideline 211)

## 144086-02-2 Tetraacrylate de pentaerythritol alkoxyle

 EC50 (48 hr)
 2,7 mg/l (Crustacés)

 LC50 (96 hr)
 1,5 mg/l (Poisson)

 NOEC (21 days)
 0,3 mg/l (Poisson)

## 1384855-91-7 2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

EC50 (48 hr) 35 mg/l (Crustacés) LC50 (96 hr) 13 mg/l (Poisson)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Toxique chez les poissons.

(suite page 7)

Page: 7/9

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57) Révision: 18.01.2023

### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

(suite de la page 6)

- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogu	Catalogue européen des déchets	
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE	
16 03 00	loupés de fabrication et produits non utilisés	
16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses	
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires	
HP13	Sensibilisant	
HP14	Écotoxique	

· Emballages non nettoyés :

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

· ADR, IMDG, IATA

· Polluant marin :

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 Numéro ONU ou numéro d' ADR, IMDG, IATA	identification UN3082
14.2 Désignation officielle de tra ADR	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculair
IMDG	moyen ≤ 700)) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O. (Glycidyl Ethers of Bisphenol A resins), MARINE POLLUTANT
IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O. (Glycidyl Ethers of Bisphenol A resins)
14.3 Classe(s) de danger pour le	
Classe Étiquette	9 (M6) Matières et objets dangereux divers. 9
IMDG, IATA	
Class Label	9 Matières et objets dangereux divers. 9

Ш

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 8)

Page: 8/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57) Révision: 18.01.2023

Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

	(suite de la pag
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
Indice Kemler :	90
No EMS:	F-A,S-F
Stowage Category	Α
14.7 Transport maritime en vrac conformément	aux
instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Catágorio do transport	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3
Catégorie de transport	<u> </u>
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5 kg
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 mi Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
regionient type de l'Ollo.	L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION
	BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES
	(POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN ≤ 700)), 9, III

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II
- Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
- Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
- Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
- Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
- Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

(suite page 9)

Page: 9/9

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 58 (remplace la version 57)

Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part A

(suite de la page 8)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

Provoque une irritation cutanée. H315

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

#### · Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement

· Date de la version précédente: 17.11.2021

Numéro de la version précédente: 57

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 2 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente \*



Page: 1/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B
- · Code du produit 86448B
- · UFI: VR80-C0RA-400G-NKXM
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
  POUR USAGE PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL SEULEMENT
- · Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

KENT Belux SRL Building Quatre Bras Chaussée de Malines 455/8 1950 Kraainem T: +32 (0) 10 48 76 40

SDS@kenteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel: (0) 10 48 76 40 Heures de bureau de 08h15 à 16h45

Centre anti-poison 24 heures le numéro de téléphone d'urgence: 070 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1A H360F Peut nuire à la fertilité.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Page: 2/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 1)

#### Pictogrammes de danger









GHS05

GHS07

GHS08

GHS09

#### · Mention d'avertissement Danger

## Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-pipérazine-1-yléthylamine

bisphénol A

2, 4, 6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Alcool benzylique

#### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## · Indications complémentaires:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

## Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

### Pictogrammes de danger









GHS05

GHS07

### · Mention d'avertissement Danger

## Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-pipérazine-1-yléthylamine

bisphénol A

2, 4, 6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Alcool benzylique

#### Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3 Autres dangers

## · Résultats des évaluations PBT et vPvB

- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien		
61788-44-1	phénol comportant des groupements styrène	Liste II
80-05-7	bisphénol A	Liste I

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

(suite page 3)

Page: 3/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 2) Composants contribuant aux dangers: CAS: 100-51-6 Alcool benzylique 10-25% EINECS: 202-859-9 🕩 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319 CAS: 140-31-8 10-25% 2-pipérazine-1-yléthylamine ♠ Acute Tox. 3, H311; ♠ Repr. 2, H361; STOT RE 1, H372; ♠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ♠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412 EINECS: 205-411-0 CAS: 61788-44-1 phénol comportant des groupements styrène 10-25% EINECS: 262-975-0 🚱 Aquatic Chronic 2, H411 Reg.nr.: 01-2119979575-18 CAS: 80-05-7 bisphénol A 0-10% ♠ Repr. 1B, H360F; ♦ Eye Dam. 1, H318; ♦ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 2, H411; ↑ Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 EINECS: 201-245-8 CAS: 90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol <5% EINECS: 202-013-9 🔷 Skin Corr. 1B, H314; 🕦 Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412 Reg.nr.: 01-2119560597-27 CAS: 38640-62-9 bis (isopropyl) naphthalene <3% EINECS: 254-052-6 🕸 Asp. Tox. 1, H304; 🅸 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Reg.nr.: 01-2119565150-48 SVHC 80-05-7 bisphénol A Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin

- après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants par de brouillard d'eau ou de la mousse résistant à l'alcool.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications

Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

Page : 4/11

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 3)

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage .

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

· Classe de stockage : 6.1 C

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL		
100-51-6 A	lcool benzylique	
Dermique	Aiguë systémique	40 mg/kg bw/day (Travailleur)
	Long terme systémique	8 mg/kg/bw/day (Travailleur)
Inhalatoire	Long terme systémique	22 mg/m3 (Travailleur)
	Aiguë systémique	110 mg/m3 (Travailleur)
140-31-8 2-	-pipérazine-1-yléthylam	ine
Dermique	Long terme systémique	3,33 mg/kg/bw/day (Travailleur)
Inhalatoire	Long terme systémique	10,6 mg/m3 (Travailleur)
	Aiguë local	80 mg/m3 (Travailleur)
	Aiguë systémique	10,6 mg/m3 (Travailleur)
61788-44-1	phénol comportant de	s groupements styrène
Dermique	Long terme systémique	6,25 mg/kg/bw/day (Travailleur)
Inhalatoire	Long terme systémique	11,02 mg/m3 (Travailleur)
80-05-7 bis	phénol A	
Dermique	Aiguë systémique	0,031 mg/kg bw/day (Travailleur)
	Long terme systémique	0,031 mg/kg/bw/day (Travailleur)
Inhalatoire	Long terme systémique	2 mg/m3 (Travailleur)
	Long terme local	2 mg/m3 (Travailleur)
	Aiguë systémique	2 mg/m3 (Travailleur)
38640-62-9	bis (isopropyl) naphth	alene
Dermique	Long terme systémique	4,3 mg/kg/bw/day (Travailleur)
Inhalatoire	Long terme systémique	30 mg/m3 (Travailleur)
-		

Page : 5/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 4) PNEC 100-51-6 Alcool benzylique PNEC 1 mg/l (Aqua (eau douce)) 2,3 mg/l (Aqua (intermittent)) 0,1 mg/l (Aqua (marine)) 5,27 mg/kg (Sédiments d'eau douce) 0,527 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer) 39 mg/l (Station d'épuration) 140-31-8 2-pipérazine-1-yléthylamine PNEC 0,058 mg/l (Aqua (eau douce)) 0,58 mg/l (Aqua (intermittent)) 0,006 mg/l (Aqua (marine)) 215 mg/kg (Sédiments d'eau douce) 250 mg/l (Station d'épuration) 61788-44-1 phénol comportant des groupements styrène PNEC 0.001 mg/l (Agua (eau douce)) 0.014 mg/l (Aqua (intermittent)) 65.778 mg/kg (Sédiments d'eau douce) 65.778 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer) 0,17 mg/l (Station d'épuration) 80-05-7 bisphénol A PNEC 0,018 mg/l (Aqua (eau douce)) 0,011 mg/l (Aqua (intermittent)) 0,018 mg/l (Aqua (marine)) 1,2 mg/kg (Sédiments d'eau douce) 0,24 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer) 320 mg/l (Station d'épuration) 90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol PNEC 0,084 mg/l (Aqua (eau douce)) 0,84 mg/l (Aqua (intermittent)) 0,008 mg/l (Aqua (marine)) 0,2 mg/l (Station d'épuration) 38640-62-9 bis (isopropyl) naphthalene PNEC 0,853 mg/kg (Sédiments d'eau douce) 0,085 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

0,15 mg/l (Station d'épuration)

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

### Protection respiratoire:

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filter A (EN 14387)

A dust mask should be worn if dust is generated in confined spaces during use.

## Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Page: 6/11

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 5)

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Tous gants de protection chimique certifiés selon la norme EN 374

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

### Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 > 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique liquide · Couleur : gris

Odeur: ammoniaquée
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion: non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullitionnon déterminéInflammabilitéNon applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

 • inférieure :
 1,2 Vol % (15C)

 • supérieure :
 10,7 Vol % (15C)

 • Point d'éclair :
 60 °C

• Température de décomposition : Non déterminé.

• **pH** Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau). • **Viscosité :** 

Viscosité cinématique Non déterminé. dynamique à 40 °C: >20.5 mm2/sec

· dynamique à 40 °C: >20,5 mm2/sec · Solubilité · l'eau : non ou peu misc

· l'eau : non ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
· Pression de vapeur : non ou peu miscible
Non déterminé.
Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité : non déterminée

· Densité relative. à 20 °C 1,3

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

#### 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme : liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

\* Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants :

solvants organiques 236 g/l VOC Teneur en substances solides : 73,20% (250°C)

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

(suite page 7)

Page: 7/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 6)

Informations concernant les classes de danger physique	ue
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Chaleur. Les surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flames.
- 10.5 Matières incompatibles:

Acides puissants et aux agents d'oxydation

Aluminium

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· I oxicite	aıgue	: Nocif en cas d'ingestion.	
· Valeurs I	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
100-51-6 A	Alcool	benzylique	
Oral	LD50	1.230 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rbt)	
140-31-8 2	?-pipér	razine-1-yléthylamine	
Oral	LD50	1.470 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	866 mg/kg (rbt)	
80-05-7 bi	sphén	ol A	
Oral	LD50	3.250 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	3.000 mg/kg (rbt)	
90-72-2 2,	4,6-tris	s(diméthylaminométhyl)phénol	
Oral	LD50	1.000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	1.280 mg/kg (rat)	

- de la peau : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- · des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
- · Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Page: 8/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 7)

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
- Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien			
61788-44-1	phénol comportant des groupements styrène	Liste II	
80-05-7	bisphénol A	Liste I	

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## · 12.1 Toxicité

Toxicité aquat	•
100-51-6 Alcool	benzylique
EC50	mg/l (Crustacés)
	230 mg/l (Daphnia magna)
	770 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC (72 hr)	310 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC (21 days)	51 mg/l (Daphnia magna)
140-31-8 2-pipér	azine-1-yléthylamine
EC50 (48 hr)	58 mg/l (Daphnia magna)
EC50 (72 hr)	>1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50 (96 hr)	21.090 mg/l (Pimephales promelas)
NOEC (48 hr)	10 (Daphnia magna)
61788-44-1 phén	ol comportant des groupements styrène
EC50 (48 hr)	4,6 mg/l (Daphnia magna)
EC50 (72 hr)	20,42 mg/l (Algues)
NOEC	1,9 mg/l (Oryzias latipes)
NOEC (21 days)	0,2 mg/l (Crustacés)
	1,9 mg/l (Oryzias latipes)
80-05-7 bisphén	ol A
EC50 (48 hr)	16 mg/l (Daphnia magna)
LC50 (96 hr)	7,5 mg/l (Poisson)
NOEC (72 hr)	3 mg/l (Algues)
NOEC	0,025 mg/l (Crustacés) (84 d)
90-72-2 2,4,6-tris	c(diméthylaminométhyl)phénol
EC50	84 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
38640-62-9 bis (i	isopropyl) naphthalene
EC10	0,014 (Daphnia magna) (48h)
EC50 (48 hr)	1,7 mg/l (Daphnia magna)
LC50 (96 hr)	>0,5 mg/l (Leuciscus Idus)
NOEC (21 days)	0,0118 mg/l (Daphnia magna)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Toxique chez les poissons.
- Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre) : très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

(suite page 9)

Page: 9/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 8)

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. Toxique pour les organismes aquatiques.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

	The second secon	
· Catalogue européen des déchets		
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE	
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut	
16 05 08*	produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut	
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration	
HP6	Toxicité aiguë	
HP8	Corrosif	
HP10	Toxique pour la reproduction	
HP13	Sensibilisant	
HP14	Écotoxique	

<sup>·</sup> Emballages non nettoyés :

· Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA

UN3267

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

3267 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (N-

AMINOÉTHYLPIPÉRAZINE), DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

• IMDG

CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (N-

AMINOETHYLPIPERAZINE), MARINE POLLUTANT

• IATA

CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (N-

AMINOETHYLPIPERAZINE)

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



Classe 8 (C7) Matières corrosives.

Étiquette

8

· IMDG



· Class 8 Matières corrosives.

· Label 8

· IATA



· Class 8 Matières corrosives.

(suite page 10)

Page: 10/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

l abol	
Label	8
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : bisphénol A
Polluant marin :	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
Indice Kemler :	80
No EMS:	F-A,S-B
Segregation groups	Alkalis
Stowage Category	A
Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
Segregation Code	SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport :	Non applicable.
ADR Quantités limitées (LQ)	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport IMDG	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 30

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Page : 11/11

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.01.2023

#### Nom du produit Semi-flexible Epoxy Adhesive Part B

(suite de la page 10)

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 3 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 3) : très polluant
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

80-05-7 bisphénol A

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## · Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement

· Date de la version précédente: 17.11.2021

Numéro de la version précédente: 3

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Repr. 1A: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1A
Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1A
Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente \*

BF